

La route en hiver ...

... en Creuse

Le réseau routier national géré par la DIR Centre-Ouest en Creuse concerne l'itinéraire Bellac - Montluçon et dans une moindre mesure sur l'autoroute A20. Il est de la responsabilité du district de Guéret. Ce réseau est constitué par la RN145.

Dispositif Creuse

	Guéret
Moyens humains	19 agents
Nombre de circuits	3
Véhicule de traitement	3 unités
Stock de sel en début de saison	425 tonnes
Saumure	20m ³

Dispositif Creuse et Haute-Vienne

	La Souterraine
Moyens humains	15 agents
Nombre de circuits	1
Véhicule de traitement	1 unité
Stock de sel en début de saison	160 tonnes
Saumure	5m ³

Dispositif Allier

	Lamaids-Gouzon
Moyens humains	22 agents
Nombre de circuits	3
Véhicule de traitement	3 unités
Stock de sel en début de saison	1 050 tonnes
Saumure	30m ³

CLASSEMENT CLIMATIQUE

L'itinéraire Bellac-Montluçon (RN145) est classé en zone climatique "hiver peu rigoureux" entre Bellac et Guéret. Il est classé en zone "hiver assez rigoureux" entre Guéret et Montluçon.

PÉRIODE DE VIABILITÉ HIVERNALE

Il découle des classements climatiques des périodes hivernales différentes entre le nord et le sud de l'itinéraire. En Creuse : du lundi 16 novembre 2020 au lundi 15 mars 2021.

LES CENTRES D'ENTRETIEN ET D'INTERVENTION

disposent de moyens qui sont stationnés dans leurs hangars durant la période d'organisation hivernale. Ils disposent également de stocks de sel.

Longueur du réseau à traiter

- 4km d'autoroute A20.
- 90km de RN145 essentiellement en 2x2 voies.

Être conscient des limites du dispositif

Malgré toute l'attention apportée par les gestionnaires de réseaux routiers, il peut arriver qu'une partie du réseau soit bloquée par les intempéries et que la circulation soit paralysée. Les interventions sont alors ralenties, voire stoppées.

Plusieurs facteurs, souvent cumulés, expliquent ces situations :

- une température trop basse qui rend l'action du sel inefficace,
- des chutes de neige en continu (les chasse-neige concentrent leur action à plusieurs reprises au même endroit sans pouvoir dégager la totalité des voies de circulation),
- des phénomènes exceptionnels incontrôlables (pluies verglaçantes ou verglas important),
- un vent violent et soutenu pendant et/ou après la chute de neige (formation de congères),
- l'importance du trafic,
- un défaut d'équipement des véhicules (absence de pneus neige, de chaînes ...)
- l'inexpérience des conducteurs sur neige et verglas. Les véhicules se mettent en travers de la route, créant ainsi des embouteillages qui empêchent l'intervention des services de viabilité hivernale.



www.dirco.info

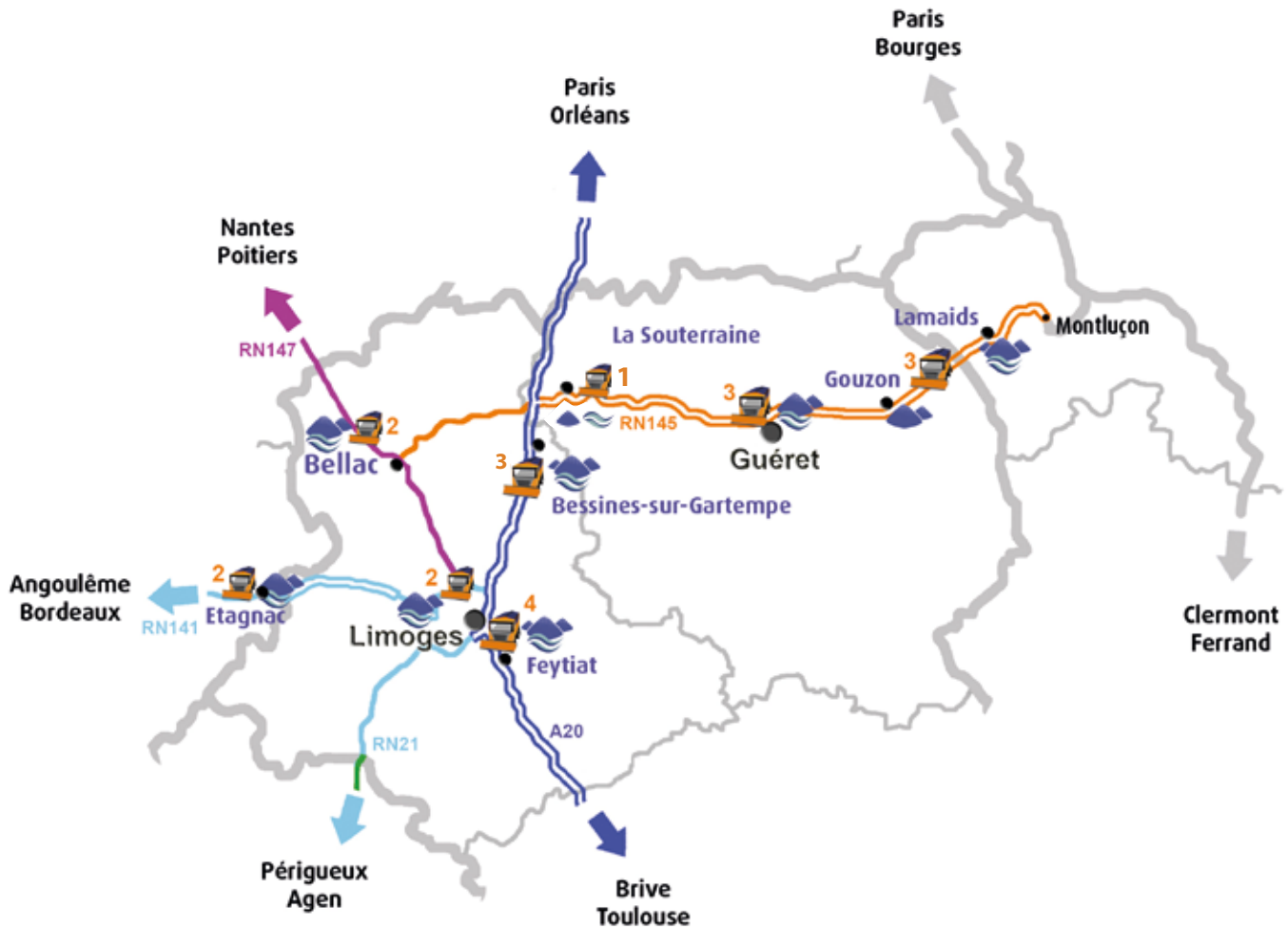


INFO COVID

Dans cette période de pandémie qui peut malheureusement toucher une partie de nos équipes d'intervention, la DIR Centre Ouest s'efforce de maintenir ses capacités d'action pendant toute la période de viabilité hivernale. Nos priorités d'intervention resteront les axes majeurs 24h sur 24h et les autres routes 6h-20h conformément à nos niveaux de service habituels définis sur le réseau.

Cette situation de crise sanitaire inédite pourrait cependant engendrer sur des secteurs localisés des délais d'intervention plus importants en cas de mesures d'isolement particulières prises localement pour un centre d'exploitation et de nécessité de recours à des équipes du centre voisin.

La route en hiver en Creuse



DIR Centre-Ouest

Adresse postale :
15 place Jourdan
87000 Limoges
Tel. 05 87 50 60 00

Votre correspondant local

District de Guéret

Responsable :
Benjamin Fereyre
Le petit Bénédicte
route de Paris
23000 Guéret
05 55 41 87 03



Contact : Mission Relations Usagers - Communication
Tel : 05 87 50 60 00

• Adressé mail : mruc.sqru.dirco@developpement-durable.gouv.fr

www.dirco.info

INFO COVID

Dans cette période de pandémie qui peut malheureusement toucher une partie de nos équipes d'intervention, la DIR Centre Ouest s'efforce de maintenir ses capacités d'action pendant toute la période de viabilité hivernale. Nos priorités d'intervention resteront les axes majeurs 24h sur 24h et les autres routes 6h-20h conformément à nos niveaux de service habituels définis sur le réseau.

Cette situation de crise sanitaire inédite pourrait cependant engendrer sur des secteurs localisés des délais d'intervention plus importants en cas de mesures d'isolement particulières prises localement pour un centre d'exploitation et de nécessité de recours à des équipes du centre voisin.

